

2018

**UNE ANNÉE
DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE**



Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise



Depuis plus de 45 ans,
la Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise
vous propose des journées de synthèse (1) et des stages (2)
de formation professionnelle continue

(1) Journées de synthèse 2018

Page

1	Synthèse "Contrats de propriété industrielle sur brevets et savoir-faire".....	3
2	Synthèse "Dessins et Modèles - Propriété littéraire et artistique".....	4
3	Synthèse "Droit des Marques".....	5
4	Synthèse "Technique Contractuelle".....	6
5	Synthèse "Droit de la Distribution".....	7
6	Synthèse "Droit du Numérique".....	8
7	Synthèse "Droit des Brevets".....	9

(2) Stages 2018

1	Stage "Propriété Industrielle, Contrats et Concurrence".....	10
2	Stages - Formation continue à Montpellier.....	11
	Certificats de spécialisation.....	11
	Renseignements pratiques.....	12
	Bulletin d'inscription.....	17



**Formation continue
Paris**

La F.N.D.E. poursuit la formation de juristes et d'avocats de qualité, en cours de vie professionnelle, en organisant des séminaires animés par des praticiens et des universitaires de haut niveau sur les thèmes suivants :

- Propriété industrielle et Droit des brevets,
- Droit des marques,
- Droit de la distribution,
- Droit des contrats,
- Droit du numérique...

**Formation continue
Montpellier**

Certificats de spécialisation :

La FNDE et l'École du Droit de l'Entreprise organisent des programmes lourds de perfectionnement (durée : 4 semaines), qui peuvent se décomposer (journées, semaines).

Formation initiale

La F.N.D.E. a mis en place, depuis 1968, dans les universités de Bordeaux, Caen, Cergy, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris II, Poitiers, Rennes, Strasbourg et Toulouse, la première formation préprofessionnelle spécialisée dans les professions de "Juristes pour l'entreprise", en créant :



le Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise

Date

Vendredi 19 janvier 2018

Programme

Cette journée vise à l'étude approfondie des décisions de l'année rendues en matière de contrats sur brevets et savoir faire non approprié. Chaque décision est envisagée au regard des règles du Droit des contrats appliqué au secteur particulier de la matière. La journée fait également le point sur les grandes questions d'actualité de droit des contrats susceptibles d'influencer le rédacteur d'accords industriels

Animateurs

A. BOISSON, Maître de conférences à l'Université de Grenoble
A. C. CHIARINY, Maître de conférences à l'Université de Montpellier
J. RAYNARD, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Président de la FNDE

Renseignements pratiques

Lieu : Maison de la Chimie Paris (adresse p. 13)

Horaires : 9 h 30 - 13 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30

Coût : 775 € HT - 930 € TTC

Pour les membres ASPI : 720 € HT - 864 € TTC

Références

ACCOR • AGC FRANCE SAS • AIR LIQUIDE • AIRBUS OPERATIONS SAS • ALBEA SERVICES •
ALCATEL LUCENT • ALSTOM TRANSPORT SA • ALTERN IP • ANDRE ROLAND SA • AQUINOV
• ARCADE AVOCATS • AREVA FINANCE/GESTION • ARJOWIGGINS SECURITY • ARKEMA
FRANCE • ARKEMA FRANCE • ATOUT PI CONSEIL • AUGUST & DEBOUZY AVOCATS • AVOXA
• B.M.S. ASSOCIATION D'AVOCATS • BAKER & MC KENZIE • BAYER SAS • BBLM & ASSOCIES

Date

Jeudi 8 février 2018

Programme

Cette journée permettra aux participants de faire état de la jurisprudence relative aux dessins et modèles et propriété littéraire et artistique de l'année écoulée.

Animateurs

C. CARON, Professeur Agrégé des Facultés de Droit de Paris XII, Avocat à la cour
A. FOLLIARD-MONGUIRAL, Juriste à l'EU IPO
J.P. GASNIER, Avocat «Cabinet Akheos»
P. GENDRAUD, Chef du Département PI, Peugeot Citroën Automobiles SA
P. KAMINA, Professeur à l'Université de Franche-Comté, Avocat à la Cour
C. LE STANC, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Avocat «Cabinet Le Stanc»
J. RAYNARD, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Président de la FNDE
P. TREFIGNY, Professeur à la Faculté de Droit de Grenoble, Directeur Adjoint du CUERPI

Renseignements pratiques

Lieu : Maison de la Chimie Paris (adresse p. 13)

Horaires : 9 h 30 - 13 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30

Coût : 775 € HT - 930 € TTC

Pour les membres ASPI ou APRAM : 720 € HT - 864 € TTC

Références

• BD FRANCE SAS • BEDNARSKI-CHARLET & ASSOCIES • BIC • BIOMERIEUX • BIO-RAD • BLETRY & ASSOCIES • BOLLORE • BOSE • BOSTIK SA • BOUCHARD & TRESSE • BREVALEX • BRICODEPOT • BRMAVOCATS • BUGNIONSA • CABINETBEAU DELOMENIE • CABINETBAUJOIN • CABINET BEAU DE LOMENIE • CABINET BEAUMONT • CABINET BOETTCHER • CABINET BREMA LOYER • CABINET BRYAN CAVE LLP • CABINET CAMILLE & ASS. • CABINET CELANIE •

Dates

Mardi 13 mars et mardi 3 avril 2018

Programme

Ces journées de synthèse permettront aux participants de faire l'état du droit des marques françaises et communautaires pour l'année 2017-2018

1^{er} journée : Obtention du droit sur la marque

2^{ème} journée : Exploitation du droit sur la marque

Animateurs

Y. BASIRE, Maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace

A. FOLLIARD-MONGUIRAL, Juriste à l'EUIPO

J. LARRIEU, Professeur, Université Toulouse Capitole - CDA

C. LE STANC, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Avocat «Cabinet Le Stanc»

J. MONTEIRO, Ancien responsable du Service des Marques, L'Oréal

J. PASSA, Professeur à l'Université de Paris II, Avocat «Cabinet Passa Varet Avocats»

P. TREFIGNY, Professeur à la Faculté de Droit de Grenoble, Directeur Adjoint du CUERPI

Renseignements pratiques

Lieu : Maison de la Chimie Paris (adresse p. 13)

Horaires : 9 h 30 - 13 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30

Coût : 2 jours : 1 305 € HT - 1 566 € TTC

1 jour : 775 € HT - 930 € TTC

Membres ASPI : 2 jours : 1 175 € HT - 1 410 € TTC

ou APRAM 1 jour : 720 € HT - 864 € TTC

Références

CABINET DEGRET • CABINET DREYFUS & ASS. • CABINET GUIU - JURISPATENT • CABINET GUTMANN - PLASSERAUD • CABINET HARLE & PHELIP • CABINET HAUTIER • CABINET HECKE • CABINET JOLLY • CABINET LAURENT ET CHARRAS • CABINET LAVOIX • CABINET LE GUEN MAILLET • CABINET LUCCHINI • CABINET MALEMONT • CABINET MARCELLIN • CABINET MARCHAIS & ASSOCIES • CABINET MOUTARD • CABINET MURGITROYD •

Date

Jeudi 29 mars 2018

Programme

Cette journée a pour objet de proposer aux participants une technique de rédaction des contrats appuyée sur la jurisprudence de l'année écoulée.

- L'avant contrat
- Le droit applicable au contrat
- Les clauses de partie-circulation
- Les clauses d'opération et de prix
- Les clauses de différend
- Les effets réels et personnels du contrat
- Les incidents d'exécution
- La fin du contrat

Animateurs

M.P. DUMONT, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

P. GRIGNON, Maître de Conférences à la Faculté de Droit de Montpellier

P. MOUSSERON, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

J.B. SEUBE, Professeur à la Faculté de Droit de la Réunion

Renseignements pratiques

Lieu : Maison de la Chimie Paris (adresse p. 13)

Horaires : 9 h 30 - 13 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30

Coût : 775 € HT - 930 € TTC

Abonnés Lettre de la Distribution : 720 € HT - 864 € TTC

Références

CABINET NETTER • CABINET NONY • CABINET NOVITECH • CABINET NUSS • CABINET ORES
• CABINET PLANTROU & ASS • CABINET PLASSERAUD • CABINET PRUGNEAU SCHAUB
• CABINET RACINE • CABINET RENAUDIER • CANON RESEARCH CENTRE FRANCE SAS
• CASALONGA ET ASSOCIES • CASTORAMA • CEA - GRENOBLE • CEA - SACLAY • CERA
• CHANEL PARFUMS BEAUTE SAS • CHRISTIAN DIOR COUTURE • CISBIO BIOASSAYS •

Date

Mardi 25 septembre 2018

Programme

Cette journée permet de dresser l'état du droit de la distribution, notamment en matière de :

- Droit des pratiques anticoncurrentielles
- Droit communautaire de la distribution
- Droit de la consommation, de la promotion et de la publicité
- Droit des contrats de distribution...

Animateurs

- M. BEHAR-TOUCHAIS, Professeur à l'Université Paris I
- M.P. BONNET-DESPLAN, Avocat au barreau des Hauts de Seine, «Cabinet EY Société d'Avocats»
- N. FERRIER, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier
- J. RAYNARD, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Président de la FNDE
- V. SELINSKY, Avocat au barreau de Montpellier
- P. TREFIGNY, Professeur à la Faculté de Droit de Grenoble, Directeur Adjoint du CUERPI

Renseignements pratiques

Lieu : Maison de la Chimie Paris (adresse p. 13)

Horaires : 9 h 30 - 13 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30

Coût : 775 € HT - 930 € TTC

Abonnés Lettre de la Distribution : 720 € HT - 864 € TTC

Références

CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE • COOLTECH APPLICATIONS • CORA • CORALIS • CORNET VINCENT SEGUREL • COUSIN & ASSOCIES • D.G.I.P. • DANONE EAUX FRANCE • DANONE RESEARCH • DARTS-IP • DASSAULT SYSTEMES • DECATHLON SA • DELPHI FRANCE SAS • E.R.D.F. • EADS FRANCE SAS • ERNST & YOUNG SOCIÉTÉ D'AVOCATS • ESSILOR INTERNATIONAL • FAURECIA INTERIEUR INDUSTRIE • FAURECIA • FIDAL • FIDAL • FIDAL LILLE • FINANCIERE QUICK • FIST SA • FLEXI FRANCE • FRANCE TELECOM • FRANCE TELECOM •

Date

Jeudi 15 novembre 2018

Programme

Identifier et analyser les évolutions récentes du droit du numérique tels que la propriété intellectuelle et les libertés sur Internet, les infractions sur le réseau, la responsabilité des acteurs du Web, les logiciels et droit d'auteur, le E-commerce, le droit des plateformes sur internet...

Animateurs

J. LARRIEU, Professeur, Université Toulouse Capitole - CDA
C. LE STANC, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Avocat «Cabinet Le Stanc»

Renseignements pratiques

Lieu : Maison de la Chimie Paris (adresse p. 13)
Horaires : 9 h 30 - 13 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
Coût : 775 € HT - 930 € TTC
Pour les membres ASPI : 720 € HT - 864 € TTC

Références

GAMBRO INDUSTRIES • GAUDIN VICHARD AVOCATS • GEMALTO SA • GEORGIA-PACIFIC FRANCE • GEVERS FRANCE • GIF DIFFUSION • GILBEY LEGAL • GOOGLE FRANCE • GUERBET • HACHETTE FILIPACCHI ASSOCIES • HAGER ELECTRO SAS • HERMES INTERNATIONAL • HIRSCH & PARTNERS • HOGAN LOVELLS LLP • HOYNG MONEGIER • I.F.P. • I.N.P.I. • INSIDE SECURE • INSTITUT PASTEUR • IPSEN PHARMA S.A.S. • IPSILON FERAY LENNE • KODAK • L'OREAL • LABORATOIRES CLARINS • LABORATOIRES URGO • LAFARGE • LAMON &

Dates

Mardi 16 octobre et mardi 13 novembre 2018 (Paris)
Jeudi 22 et vendredi 23 novembre 2018 (Lyon)

Programme

Étude des courants jurisprudentiels de l'année écoulée, tant en droit français qu'en droit européen des brevets.

1ère journée : Obtention du brevet : Conditions de brevetabilité et procédures de dépôt français et européen avec l'étude de la jurisprudence de l'OEB

2ème journée : Exploitation du brevet : Actes et actions en contrefaçon, contrats d'exploitation, titularité du droit et inventions de salariés

Animateurs

- P. CONAN, Mandataire près l'OEB, l'Air Liquide
- J.C. GALLOUX, Professeur à la Faculté de Droit de Paris II, Avocat
- P. GENDRAUD, Chef du Département PI, Peugeot Citroën Automobiles SA
- C. JUPIN, Conseil en Propriété Industrielle, Cabinet Nony
- C. LE STANC, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Avocat «Cabinet Le Stanc»
- E. PY, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne, chargé d'enseignements au CEIPI
- J. RAYNARD, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Président de la FNDE
- P. VIGAND, Professeur au CEIPI.

Renseignements pratiques

Lieu : Maison de la Chimie Paris (adresse p. 13)
Lieu : Best Western - Hôtel Charlemagne Lyon (adresse p. 13)
Horaires : 9 h 30 - 13 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
Coût : 2 jours : 1 145 € HT - 1 374 € TTC
1 jour : 670 € HT - 804 € TTC
Membres ASPI : 2 jours : 1 055 € HT - 1 266 € TTC
1 jour : 610 € HT - 732 € TTC

Références

ASSOCIES • LAMY & ASSOCIES • LEBRAY ET ASSOCIES • LEGIMARK • LONGCHAMP • L'OREAL • LOUIS VUITTON • LUDENDO FRANCE • LVMH • M.B.D.A. • M.F.P. MICHELIN • MARKS & CLERK FRANCE • MHCS • MOET HENNESSY • MORVILLIERS SENTENAC AVOCATS • MR BRICOLAGE SA • NESTEC SA • NEXTER SYSTEMS • NOMOS • NONY & ASSOCIES •

Stage 1

Ce stage est destiné aux responsables des services de propriété industrielle et aux correspondants de secteur des entreprises désireux d'obtenir une vision générale actualisée des problèmes de propriété industrielle et de droits d'auteur, contrats et concurrence déloyale.

Dates et programme

Ce stage regroupe les six journées suivantes et bénéficie d'un tarif préférentiel

Synthèse Contrats de propriété industrielle sur brevets et savoir-faire	19 janvier 2018
Synthèse Dessins et Modèles - Propriété littéraire et artistique	8 février 2018
Synthèse Droit des Marques	13 mars et 3 avril 2018
Synthèse Droit des Brevets	16 octobre et 13 novembre 2018

Animateurs

- P. GENDRAUD, Chef du Département PI, Peugeot Citroën Automobiles SA
- C. LE STANC, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Avocat «Cabinet Le Stanc»
- J. MONTEIRO, Ancien responsable Service des Marques, l'Oréal
- J. RAYNARD, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Président de la FNDE

Renseignements pratiques

Ce stage a lieu à Paris : Maison de la Chimie
Horaires : 9 h 30 - 13 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Coût du stage : 2 240 € HT - 2 688 € TTC
Pour les membres ASPI : 2 020 € HT - 2 424 € TTC

Références

- NOVAGRAAF • NOVAIMO • NOVARTIS PHARMA AG • OFFICE FREYLINGER S.A. • OMNIPAT SAS • PARTENAIRES PI • PAUL HERARD CONSEIL • PERNOD RICARD SA • PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA • PHARNEXT • PIERRE FABRE S.A. • PROMARK • PROXIP • REDLINK • REED SMITH LLP • REGIMBEAU • RENAULT SAS • RHODIA OPERATIONS •



Montpellier

La FNDE et l'École du Droit de l'Entreprise organisent des programmes lourds de perfectionnement (durée : 4 semaines), qui peuvent se décomposer (journées, semaines).
La méthode pédagogique repose principalement sur le traitement de cas pratiques.

Dates : Ces stages se déroulent aux mêmes dates à Montpellier du 28 mai au 22 juin 2018 :

• **Stage 2 :**

• **Droit Économique - Droit de la distribution**

• **Responsable du stage :** Nicolas FERRIER, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier,
Directeur du Master Droit de la Distribution et des Contrats d'Affaires

• **Stage 3 :**

• **Droit Social**

• **Responsable du stage :** Anaëlle DONNETTE-BOISSIÈRE, Maître de Conférences à la Faculté de
Droit de Montpellier

• **Stage 4 :**

• **Droit des Sociétés**

• **Responsable du stage :** Pierre MOUSSERON, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier,
Directeur du Master Droit du Commerce International

• **Stage 5 :**

• **Droit Fiscal**

• **Responsables du stage :** Lise CHATAIN, Maître de Conférences à la Faculté de Droit de Montpellier

• **Stage 6 :**

• **Contentieux interne et international de l'entreprise**

• **Responsable du stage :** Jacques RAYNARD, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier,
Président de la FNDE

• **Stage 7 :**

• **Droit de la Propriété Intellectuelle et Nouvelles Technologies**

• **Responsables du stage :** Christian LE STANC, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier,
Avocat «Cabinet Le Stanc»

Jacques RAYNARD, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Président de la FNDE

FORMATION CONTINUE



Renseignements pratiques

LIEUX DES STAGES

- PARIS : Maison de la Chimie
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris. - Téléphone : 01 40 62 27 00
FNDE : 34 bis rue Vignon - 75009 Paris.
- LYON : Best Western - Hôtel Charlemagne
23, cours Charlemagne - 69002 Lyon - Téléphone : 04 72 77 70 00

Les déjeuners sont ordinairement pris sur place, à Paris et Lyon (le repas est inclus dans le prix des stages) sauf pour les journées de synthèse Droit des Brevets à Paris où le repas est libre.

ANNULATION OU REPORT

1. Les demandes d'annulation ou de report confirmées par courrier, courriel ou fax et reçues plus de 5 jours avant le début du stage sont acceptées et ne donneront pas lieu à facturation.
2. Les demandes d'annulation, de report ou les absences reçues moins de 5 jours avant le début du stage entraînent le règlement de la totalité du prix du stage.
3. En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers, et au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absence, abandon, remplacement, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription de formation.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Alexandra Dupont
Secrétaire générale de la FNDE
34 bis, rue Vignon - 75009 Paris
Téléphone : 01 42 66 18 19
Courriel : adupont@fnde.asso.fr

N.B. : Tous les stages proposés peuvent être pris en formation continue.

Bibliothèque de Droit de l'Entreprise (parutions les plus récentes)

- Les différends liés à la rupture des contrats internationaux de distribution dans les sentences arbitrales C.C.I., par C.C.Q. Truong (2002)
- L'exclusivité contractuelle et les comportements opportunistes, par S. Lebreton (2002)
- La protection du distributeur intégré en droit français et allemand, FX. Licari (2002)
 - L'effet réel de la procédure collective, par M. Senechal (2002)
- L'évolution contemporaine du statut des baux immobiliers d'exploitation, par F. Kenderian (2003)
 - L'entreprise en droit de la concurrence français et communautaire, par L. Arcelin (2003)
 - Les incoterms. Etude d'une norme de commerce international, par E. Jolivet (2003)
 - Le contrat d'agence commerciale en droit français et allemand, par S. Mégnin (2003)
- La société civile comme mode d'organisation du patrimoine, par D. de Saint Affrique-Tiberghien (2003)
- Le temps dans les propriétés intellectuelles, par S. Gutierrez-Lacour (2004), préface de M. Vivant
- La réception du trust au travers de la fiducie, par F. Barriere (2004), préface de M. Grimaldi
- L'influence du droit anglo-américain sur les valeurs mobilières, par E. Grimaux (2004), préface P. Mousseron
- La délégation de pouvoir, technique d'organisation de l'entreprise, par N. Ferrier (2005), préface de Ph. Pétel
- Les aspects juridiques des fusions et acquisitions bancaires nationales et européennes, par G. Damy (2005), préface de G.- J. Martin
- La notion de fonds en droit privé (2006), par L. Chatain-Autajon, préface P. Mousseron
- Le règlement judiciaire et arbitral des contentieux internationaux sur brevets d'invention (2006), par A.C. CHIARINY, préface J. Raynard
- L'usufruit des droits sociaux (2006), par A. Rabreau, préface J.-C. Halloin
- La notion de confusion des patrimoines, cause d'extinction des procédures collectives (2006), par F. Reille, préface de Ph. Pétel
- Les obligations du dépositaire : contribution à l'étude du contrat de dépôt, (2006), par I. Avanzini, Avant-propos de C. Jubeault et préface de R. Cabrillac
- Le capital intellectuel (2007), par N. Binctin, préfaces de G. Bonet et M. Germain
- Statut des baux commerciaux et concurrence (2007), par A. Mbotaingar, préface de J. Monéger
- Consentement et actes juridiques (2008), par L. Attuel-Mendes, préface de E. Loquin
- L'affectio societatis (2008), par V. Cuisinier, préface de A. Martin-Serf
- L'exclusivité contractuelle (2008), par N. Éréséo, préface de D. Ferrier
- La résolution du contrat par dénonciation unilatérale (2009), par A. Bres, préface de J. Raynard
- La soumission des personnes publiques au Droit de la concurrence (2009), par S. Lafont, préface de D. Mainguy
- La situation fiscale de l'associé d'une société de personnes (2009), par E. Deglaire, préface de P. Serlooten
- La situation de l'entreprise victime dans les procédures de sanction des pratiques anticoncurrentielles, (2010), par M. Dumarçay, préface de B. Lasserre
- La coordination des procédures d'insolvabilité en Droit de la faillite internationale et communautaire (2010), par P. Nabet, préface de A. Martin-Serf
- La situation de l'entreprise victime dans les procédures de sanction des pratiques anticoncurrentielle (2010) par M. Dumarçat, préface de B. Lasserre
- Les conventions de trésorerie dans les groupes de société (2011), par A. Bienvenu, préface de F. Deboissy
- La licence de droit d'auteur (2013), par A. Boisson, préface de J. Raynard
- Droit et fiscalité du transfert temporaire de valeurs mobilières (2014), par S. Le Normand-Caillère, préface de Y. Sérandour, avant-propos de D. Tricot
- Les investisseurs protégés en droit financier (2015), par A. Tehrani, préface de TH. Bonneau
- Technique et droit des brevets - l'Invention en droit des brevets (2016) par M. Dhenne, préface de J.C. Galloux
- La facture (2016), par K. Magnier-Merran, préface M. Storck
- Aspects procéduraux de la contrefaçon de brevet d'invention (2017), par O. Hubert, préface N. Bouche

Actualités de Droit de l'entreprise

- Droit social et modification des structures de l'entreprise (1979)
 - Les inventions d'employés (1980)
 - Le nouveau droit du crédit immobilier (1981)
 - Concurrence et distribution (1982)
- Producteurs, distributeurs : quelle concurrence ? par J.-M. Mousseron (1986)
- Les techniques de privatisation des entreprises publiques par L. Rapp (1986)
- Le Droit français nouveau de la concurrence par J.-M. Mousseron et V. Sélinsky (2^e édition 1968)
- Le Droit français nouveau de la transparence tarifaire par J.-M. Mousseron et M. Mousseron (1993), 2^{ème} édition par D Mainguy, J.-M. Mousseron et M. Mousseron (1998)
- Après le Code de la consommation, grands problèmes choisis (1995)
- Les premières journées internationales du Droit du Commerce Electronique (2002)
 - La grande distribution française bouc émissaire ou prédateur ? par Christiane et Yves Tinard avec la collaboration de Jean-Christian Serna (2003)
- Les deuxièmes Journées internationales du Droit du Commerce Electronique (2005)
- Les accords de transfert de technologie journée d'étude consacrée au Règlement n°772/2004 concernant l'application de l'article 81 §3 du Traité (2005)
- Le nouveau régime des relations industrie-commerce (loi du 2 août 2005) (2006)
 - Trente ans de Droit de la distribution à travers la Lettre de la Distribution par M. E. André, S. Destours, J. Raynard, J.-M. Vertut (2007)
- Demain le DJCE, Rapport de la Commission présidée par Pierre Charreton sur l'évolution des diplômes DJCE (2009)
 - La micro-finance : du micro-crédit au social business : Actes du colloque du Magistère de juriste d'affaires-DJCE et du MBA de droit des affaires et de management-gestion de l'Université Panthéon-Assas, tenu le 11 mai 2010 en Sorbonne (2010)
 - Les usages en Droit de l'entreprise, ouvrage collectif sous la direction de Pierre Mousseron (2010)
- La micro-finance : du micro-crédit au social business : Actes du colloque du Magistère de juriste d'affaires-DJCE et du MBA de droit des affaires et de management-gestion de l'Université Panthéon-Assas, tenu le 11 mai 2010 en Sorbonne (2010)
- La disparition du chef d'entreprise : Anticiper - Gérer - Transmettre : Actes du colloque de la FNDE tenu le 1^{er} avril 2011 à la Faculté de Droit de Montpellier, avec la participation du Groupe Monassier (2012).
 - Pacte d'associé ou clause statutaire : quel choix pour l'entreprise sociétaire ? Actes du colloque tenu les 8 et 9 février 2013 à la Faculté de Droit de Bordeaux
- Le patrimoine de la personne physique à l'épreuve des procédures collectives : quels nouveaux enjeux ?, Actes du colloque tenu le 29 mai 2015 à la Faculté de Droit et Science Politique de Montpellier
- La réforme du droit des contrats. Incidences sur la vie des affaires, Actes du colloque tenu le 24 mars 2017 à l'Université Lyon 2

Bibliothèque de Propriété Industrielle (C.E.I.P.I.)

- Le know-how : sa réservation en droit commun par R. Fabre (1976)
 - Juge et loi du brevet, par M. Vivant (1977)
- Le Droit français nouveau des brevets d'invention, par J.-M. Mousseron et A. Sonnier (1978)
 - Traité des brevets. régimes national, européen, communautaire, international (tome 1 : l'obtention du brevet) par J.-M. Mousseron, avec le concours de J. Schmidt et P. Vigand (1984)
 - Le contentieux de la propriété industrielle en Europe (1999), préface G. Canivet

La lettre de Distribution

- Chaque mois les informations les plus récentes en droit de la distribution et de la concurrence (adhésion à Droit et distribution)

COMMANDE À ADRESSER

AU CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE
39, rue de l'Université - 34060 Montpellier Cedex 2
Téléphone : 04 34 43 30 27

Membres de la Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise

Président fondateur

J.M. Mousseron †, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

Présidents d'honneur

J. Barthélémy, Président d'honneur de l'A.C.E.

P. Charreton, Président d'honneur de l'A.F.J.E.

J.J. Daigre, Professeur émérite à l'Université de Paris I, Panthéon Sorbonne

C. Lavabre, Avocat honoraire

J. Paillusseau, Professeur et ancien Directeur du Centre du Droit des Affaires de Rennes

Ph. Peyramaure, Président d'honneur de l'ACE

P. Puyraveau †, Président d'honneur de l'Institut Français des Conseils Fiscaux

Président

J. Raynard, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

Vice-présidents

A.C.E. représentée par D. Raynal, Président de l'A.C.E.

A.F.J.E. représentée par S. Fougou, Présidente de l'A.F.J.E.

A.N.D.J.C.E. représentée par F. Barrière, Président de l'A.N.D.J.C.E.

Trésorier

C. Le Stanc, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Avocat

Secrétaire

P. Oudenot, Secrétaire général SSP

Membres

A.S.P.I. représentée par B. Carion-Taravella, Présidente de l'A.S.P.I.

C.E.I.P.I. représenté par C. Geiger;

Directeur général du C.E.I.P.I.

Centre du Droit de l'Entreprise de Montpellier

représenté par M. P. Dumont Lefrand,

Directrice du Master professionnel

Droit des Affaires Fiscalité / DJCE de Montpellier

Centre de Droit des Affaires de Rennes

représenté par N. Thomassin, X. Durand,

Codirecteurs du Master professionnel juriste d'affaires

DJCE de Rennes

Centre de Droit des Affaires de Strasbourg

représenté par P. Storck,

Directeur du Master professionnel juriste d'affaires

DJCE de Strasbourg

D.J.C.E. Bordeaux représenté par B. Saintourens,

Directeur du Master professionnel juriste d'affaires

DJCE de Bordeaux

D.J.C.E. Caen représenté par J. C. Pagnucco

Directeur du Master professionnel juriste d'affaires

DJCE de Caen

D.J.C.E. Cergy Pontoise représenté par M. Caffin-Moi,

B. Silhol, Codirecteurs

du Master professionnel juriste d'affaires

DJCE de Cergy Pontoise

D.J.C.E. Toulouse représenté par J. Théron

Directeur du Master professionnel juriste d'affaires

DJCE de Toulouse

Groupe Monassier représenté par G. Geoffroy

I.A.C.F. représenté par M. Bornhauser; Président de l'I.A.C.F.

Institut de Droit de l'Entreprise de Poitiers

représenté par E. Lamazerolle et A. Abreau,

Codirecteurs du Master professionnel juriste d'affaires

DJCE de Poitiers

Institut de Droit des Affaires de Nancy

représenté par C. Houin-Bressand,

Directrice du Master professionnel juriste d'affaires

DJCE de Nancy

Institut de Droit des Affaires de Paris 2

représenté par D. Bureau, A. d'Avout

Codirecteurs du Master professionnel juriste d'affaires

DJCE de Paris 2

Institut de Droit et d'Economie des Affaires de Lyon représenté par T. Favario

Directeur du Master professionnel juriste d'affaires

DJCE de Lyon

M.E.D.E.F. représenté par J. Simon, Direction juridique M.E.D.E.F.

M.E. André, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

P. Berger, Membre du Conseil National des Barreaux,

F. Bon, Avocat au barreau des Hauts-de-Seine

D. Ferrier, Professeur émérite à la Faculté de Droit de Montpellier

P. Gendraud, Directeur propriété industrielle

Peugeot Citroën Automobiles

J.M. Leloup, Avocat

P. Lignières, Avocat Linklaters

FL. Meynot, Avocat associé MB & associés

J.M. Mir, Avocat associé Cabinet Capstan

P. Mousseron, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier

J. Nicolas, Ancien Président du SYNCCDS, Avocat honoraire

Secrétaire générale

Alexandra Dupont 34 bis, rue Vignon - 75009 Paris

Téléphone : 01 42 66 18 19 - Courriel : adupont@fnde.asso.fr

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- **Toute inscription nécessite le renvoi d'un bulletin d'inscription par participant à :**
FNDE, 34 bis, rue Vignon, 75009 PARIS.

- **Le bulletin doit être accompagné du règlement des frais de participation**
par chèque à l'ordre de : FNDE
ou pour les administrations d'une lettre valant commande.

- **Chaque inscription fait l'objet d'une lettre de confirmation et/ou d'une lettre de convocation adressée au signataire.**

- **Pour chaque inscription confirmée la FNDE adresse :**
une facture ayant valeur de convention de formation simplifiée
(numéro d'agrément 91 340 001 934), une attestation de présence ou copie de la feuille d'émargement.

- **Annulation ou report :**

1. Les demandes d'annulation ou de report confirmées par courrier, courriel ou fax et reçues plus de 5 jours avant le début du stage sont acceptées et ne donneront pas lieu à facturation.

2. Les demandes d'annulation, de report ou les absences reçues moins de 5 jours avant le début du stage entraînent le règlement de la totalité du prix du stage.

3. En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers, et au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absence, abandon, remplacement, etc...), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription de formation.

Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise
34 bis, rue Vignon - 75009 Paris
Téléphone : 01 42 66 18 19
www.fnde.asso.fr

Nom, Prénom

Membre ASPI Membre APRAM Membre Lettre de la Distribution

Fonction

Raison sociale

Adresse

Code Postal Ville

Tél E-mail

Adresse facturation

Code Postal Ville

Tél E-mail

N°TVA intracommunautaire

Règlement : Joint Sur facture

Pour toutes inscriptions facturées à un OPCA ou tout autre organisme collecteur, un accord de prise en charge écrit doit nous parvenir avant la date de la formation. A défaut, la formation sera facturée à l'entreprise.

Inscription(s) formation continue Paris / année 2018

Synthèse "Synthèse Contrats de propriété industrielle sur brevets et savoir-faire"

Synthèse "Dessins et Modèles - Propriété littéraire et artistique"

Synthèse "Droit des Marques"

Synthèse "Technique Contractuelle"

Synthèse "Droit de la Distribution"

Synthèse "Droit du Numérique"

Synthèse "Droit des Brevets" Paris Lyon

Stage 1 "Propriété Industrielle, Contrats et Concurrence"

[Veuillez cocher votre choix]

Ces informations sont nécessaires à notre association pour traiter votre demande. Elles sont enregistrées dans notre fichier de clients et peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du secrétariat général de la FNDE (adupont@fnde.asso.fr). Si vous ne souhaitez pas recevoir des propositions commerciales de notre part et de nos partenaires par voie électronique, merci de cocher la case ci-contre

FORMATION CONTINUE

Date :

Signature :

Cachet de l'entreprise
ou de l'organisme :

Nom et fonction du signataire :



Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise

34 bis, rue Vignon - 75009 Paris

Téléphone : 01 42 66 18 19

Courriel : adupont@fnde.asso.fr